

Le taux de chômage atteint un niveau historiquement bas au mois d'avril

Au mois d'avril 2022, les effectifs de demandeurs-euses d'emploi (-401) et de chômeurs-euses (-248) diminuent pour atteindre respectivement 4'652 et 2'775 personnes. Il faut remonter jusqu'en 2008, avant la crise des subprimes, pour constater des effectifs aussi bas.

Le taux de chômage neuchâtelois diminue de 0.2 point par rapport au mois précédent et il s'établit à 3.0%. Un tel taux n'avait pas été atteint depuis le mois de juillet 2008. Au niveau de la Suisse romande ainsi qu'au niveau national, une baisse de 0.1 pt peut être constatée avec des taux de chômage s'établissant respectivement à 3.2% et 2.3%. Le taux de chômage neuchâtelois continue de se situer en-dessous du niveau romand.

Concernant les variations mensuelles du nombre de chômeurs-euses dans le canton, des diminutions sont constatées dans toutes les classes d'âge. En effet, les personnes âgées de moins de 25 ans (-12), les personnes âgées de 25 à 49 ans (-179) ainsi que les personnes âgées de plus de 50 ans (-57) voient leur effectif diminuer par rapport au mois précédent. La diminution du nombre de chômeurs-euses touche tant les femmes (-94) que les hommes (-154).

En ce qui concerne les secteurs économiques, l'effectif de chômeurs-euses diminue de façon relativement importante au sein des secteurs saisonniers de la construction (-36) et de l'hébergement et restauration (-30). Les effectifs sont également en baisse dans les secteurs de l'horlogerie (-20), du commerce de gros et réparation d'autos et motos (-18), du commerce de détail (-17), des activités financières, assurances et immobilières (-16) et des autres activités manufacturières (-11). Aucune hausse sectorielle significative du nombre de chômeurs-euses n'est à relever au mois d'avril.

L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document

Taux de chômage

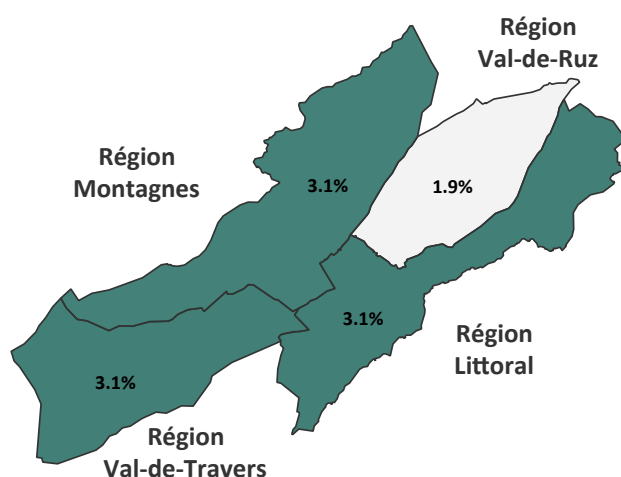
	Avril 2022	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	3.0%	-0.2	-1.4
Suisse romande ⁷	3.2%	-0.1	-1.1
Suisse	2.3%	-0.1	-1.0

Nombre de chômeurs-euses selon la durée

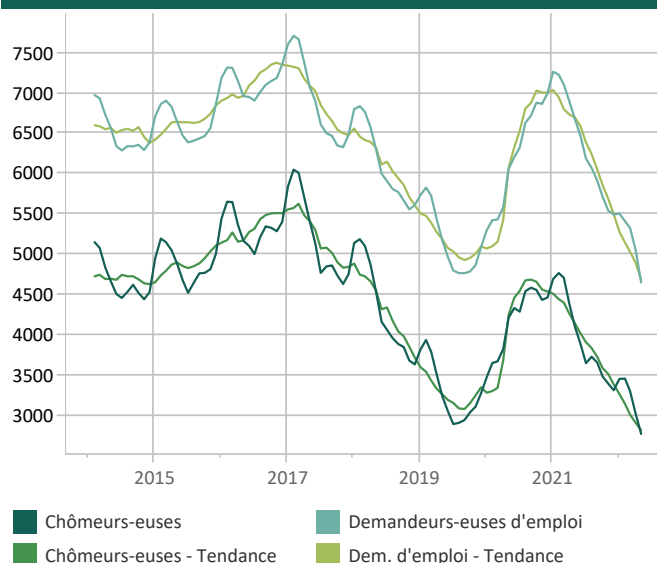
1 265	675	835
-------	-----	-----

1-6 mois 7-12 mois > 1 année

Taux de chômage selon la région



Évolution des effectifs



Chiffres clés et évolutions mensuelles

1 435

Places
vacantes⁸

539

Emplois
retrouvés⁹

56

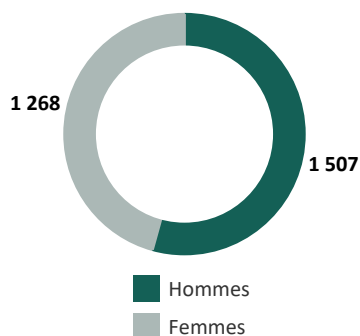
Arrivées en
fin de droit¹⁰

70.3%

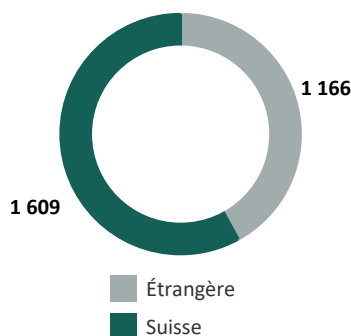
Part des
personnes
indemnisées¹¹

Profils des chômeurs-euses

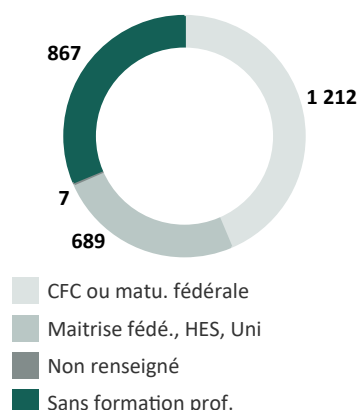
Selon le sexe



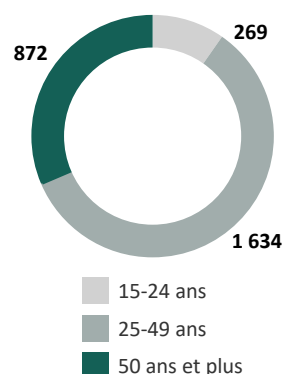
Selon l'origine



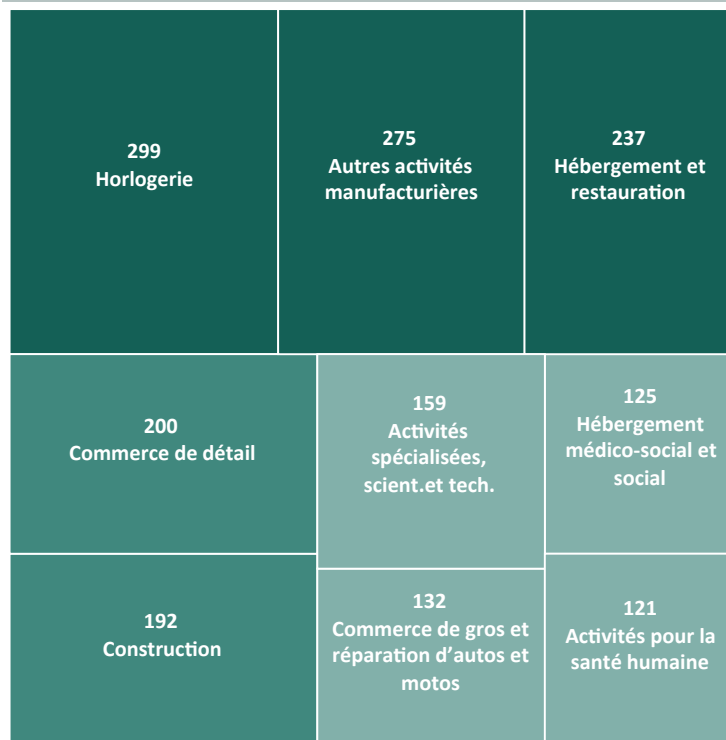
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs-euses



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi

- 1) Nombre de chômeurs-euses inscrit-e-s le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2015 à 2017
- 2) Moins de 25 ans
- 3) Plus de 55 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs-euses d'emploi, chômeurs-euses et non-chômeurs-euses, inscrit-e-s aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à pourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le-la chômeur-euse a travaillé avant son inscription à l'ORP.